

Image not found or type unknown



Salle de sport - changement d'enseigne - résiliation

Par **drex67100**, le **06/03/2016** à **10:10**

Bonjour, j'ai souscrit un contrat chez amanzonia en novembre qui m'engage pour une durée d'un an.

Fin décembre, le club a fermé 5

jours et a rouvert sous le nom de feel sport, sans que personne n'en soit avisé. Est ce une raison légale pour résilier le contrat que j'avais signé avec Amazonia sans aucun préavis?

Merci